Réf. Farde e-Assemblées : 2482128

N° OJ : 22

Projet d'Arrêté - Conseil du 05/09/2022

**Objet :** Asbl "Brufête-Brufeest".- Subside : 4.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2022;

Considérant que l'asbl "Brufête-Brufeest" demande un subside de 4.500,00 EUR pour la 3ème édition de la remise du Prix Georges Octors de la Ville de Bruxelles;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 4.500,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2022 est octroyé au profit de l'asbl "Brufête-Brufeest".

Annexes :